



COMMISSION D'ENQUÊTE SUR
L'INFLUENCE DES
MOUVEMENTS À CARACTÈRE
SECTAIRE DANS LE DOMAINE
DE LA SANTÉ

M. J-P AUFFRET
4, allée des Airelles
69340 FRANCHEVILLE

Paris, le 11 décembre 2012

LE PRÉSIDENT

Monsieur,

J'ai bien reçu les éléments d'information que vous avez bien voulu porter, par mon intermédiaire, à la connaissance de la commission d'enquête et je vous en remercie.

Je ne doute pas de l'intérêt que présenterait votre témoignage devant la commission d'enquête.

Néanmoins, le programme des auditions auxquelles nous devons procéder d'ici le mois de mars est déjà très chargé. Nous sommes par ailleurs tenus, conformément à l'ordonnance n°58-1100 du 17 novembre 1958 relative au fonctionnement des assemblées parlementaires, par des délais très rigoureux qui ne nous permettent pas à ce stade d'envisager d'autres réunions.

Je ne manquerai pas de vous solliciter si toutefois une évolution de notre agenda permettait de vous associer à notre programme de travail.

Avec mes remerciements renouvelés, je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de ma parfaite considération.

Alain MILON